



- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

26.02.2026

TCL RENFORCE SON ENGAGEMENT CONTRE LA FRAUDE SUR LE RÉSEAU LYONNAIS

Campagne de sensibilisation, mobilisations terrain, solutions de validation : TCL fait le point sur les moyens mis à disposition des usagers pour voyager en règle



Sur le réseau unifié TCL, SYTRAL Mobilités a fait de la lutte contre la fraude une priorité pour offrir aux usagers des conditions de voyage sereines, inciter au respect de celles et ceux qui s'engagent pour le réseau TCL au quotidien et contribuer à un réseau plus efficace et plus juste pour tous. La participation financière de l'utilisateur ne couvre qu'une partie du coût réel du trajet. En effet, les transports en commun sont un service public financé à 70% par les collectivités et les entreprises. Par conséquent, la fraude crée un déséquilibre qui fragilise ce modèle.

La lutte contre la fraude se veut pédagogique et incitative : une campagne de communication est ainsi déployée depuis le 14 février sur le réseau et des mobilisations annuelles des équipes TCL et des opérateurs sont prévues sur le terrain. Ces actions permettent de rappeler toutes les solutions existantes pour sensibiliser et inciter les usagers à voyager en règle.

Un dispositif de sensibilisation déployé sur l'ensemble du réseau

Depuis le 14 février, TCL déploie une campagne de sensibilisation à grande échelle sur l'ensemble de ses canaux : affichage dans les stations et les véhicules, diffusion sur le millier d'écrans iTCL, publications sur les réseaux sociaux.

L'objectif est de toucher un maximum d'utilisateurs, là où ils se trouvent, pour leur rappeler pourquoi valider son titre de transport est essentiel, pour soi mais aussi pour le réseau. **Cette campagne s'inscrit dans une démarche plus large, pédagogique avant tout, qui vise à accompagner les usagers vers les bons réflexes.**



Une mobilisation sur le terrain pour accompagner et sensibiliser les usagers

Quatre fois par an, l'ensemble des équipes TCL et des opérateurs se mobilisent directement sur le terrain, au contact des voyageurs, pour échanger sur les bonnes pratiques et l'importance de la validation et rappeler les solutions disponibles pour voyager en règle.

Les équipes rappelleront notamment pourquoi voyager en règle est essentiel pour la qualité du service, y compris pour les abonnés en permettant de mesurer la fréquentation réelle du réseau et d'adapter l'offre de transport en conséquence.

Ces opérations, menées conjointement par des volontaires travaillant sur le réseau et des équipes de contrôle, incarnent la dimension avant tout pédagogique de la démarche anti-fraude portée par TCL.

- La 1^{ère} opération aura lieu le mardi 3 mars aux stations Gorge de Loup et Gare de Vaise.

Toutes les solutions pour voyager en règle sur le réseau TCL

Valider son titre de transport est indispensable pour les abonnés comme pour les non-abonnés. Elle permet de mieux mesurer la fréquentation du réseau, d'adapter l'offre de transport et d'assurer un financement équitable du service. Valider, c'est donc contribuer à un réseau plus efficace et plus juste pour tous. Pour inciter les usagers à voyager en règle sur le réseau, plusieurs solutions leur sont proposées :

- **Des abonnements mensuels, annuels ou à tarif réduit :** Des abonnements TCL sont proposés aux usagers, qu'ils soient mensuels, annuels ou à tarif réduit. Ils peuvent être souscrits en ligne, dans les agences commerciales TCL ou auprès des distributeurs agréés. Une fois l'abonnement chargé sur une carte TCL, il doit être validé à chaque entrée dans le réseau. Pour découvrir l'ensemble des formules disponibles, rendez-vous sur tcl.fr



- **Une billettique sans contact, rechargeable et réutilisable :** Le ticket rechargeable permet aux usagers de charger facilement tous les titres de transport disponibles. Il doit être validé à chaque montée ou changement de ligne afin d'enregistrer le trajet et garantir la validité du titre de transport. Retrouvez l'ensemble des titres disponibles sur la page dédiée tcl.fr

- **Mon ticket, c'est ma carte bancaire ! :** Le réseau TCL permet également de voyager grâce au service TCL Carte Bancaire, en validant directement avec une carte bancaire sans contact ou avec un objet connecté compatible, comme une montre ou un smartphone. La validation depuis la carte bancaire génère automatiquement un titre valable pour la durée autorisée, incluant les correspondances.



- **Les applications mobiles TCL E-ticket et TCL :** Les voyageurs peuvent acheter et stocker leurs titres de transport directement depuis leur smartphone via l'application TCL E-Ticket, et prochainement via l'application TCL. La validation s'effectue en présentant le téléphone devant un valideur, avec la fonction sans contact (NFC) activée, le téléphone fonctionne alors exactement comme une carte TCL. L'application TCL

- **Des équipements de billettique en constante évolution** : Le réseau TCL renforce progressivement ses équipements de billettique avec davantage de valideurs et de distributeurs déployés à bord des véhicules et dans les stations. L'objectif est simple, que chaque voyageur puisse valider son titre ou acheter un ticket facilement, où qu'il se trouve dans le réseau.

Une tarification solidaire et progressive pour aider tous les usagers



**Un accès
à tout le réseau
à partir de 0 €* !**

*À partir du 1er septembre 2025, la tarification solidaire permet de voyager gratuitement ou à tarif réduit (10,50 € par mois) sur l'ensemble du réseau TCL.



Le réseau TCL propose une tarification solidaire, destinée aux personnes en situation de précarité qui se décline en trois formules :

- **Une tarification solidaire gratuite** : Certains profils peuvent voyager sur l'ensemble du réseau gratuitement, comme c'est le cas pour les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'asile ou les personnes malvoyantes.
- **Une tarification solidaire à tarif réduit** : D'autres situations ouvrent droit à un abonnement mensuel à 10,50 €/mois sur présentation d'un justificatif comme c'est le cas pour les personnes non imposables de 65 ans et plus ou retraitées dès 60 ans, les bénéficiaires d'allocations France Travail ou les jeunes chômeurs de 18 à 24 ans inscrits à France Travail.
- **Une tarification solidaire pour les jeunes** : Des formules adaptées sont proposées aux plus jeunes pour leur permettre de se déplacer librement sur tout le réseau. Les enfants de moins de 11 ans bénéficient également de la gratuité sur tout le réseau.

Pour plus d'informations sur la tarification solidaire, rendez-vous sur la page tarification solidaire de tcl.fr

Retrouvez l'ensemble des offres et tarifs disponibles pour voyager en toute sérénité sur tcl.fr

Contact presse :

Thomas GILLOT | ✉ tgillot@mobilités-lyonnaises.fr | ☎ 06 83 34 55 34

Alexandre HAGHDOUST | ✉ ahaghdooust@mobilités-lyonnaises.fr | ☎ 06 30 31 27 95

tcl.fr

